

NOËL

Fermeture du standard VIP SOCIAL

Bonjour,

Le standard du cabinet VIP SOCIAL sera exceptionnellement fermé du Mardi 20 décembre 2022 au soir au Lundi 2 janvier 2023 inclus.

Rappel : Pendant les périodes de fermeture du standard (hormis les jours fériés) :
Nous serons à votre disposition pour les prestations ne pouvant attendre :
accident du travail, maladie, déclarations d'embauche, etc....

Dans la mesure du possible, pourriez-vous nous adresser les variables de paie du mois de décembre 2022 avant la fermeture du standard ou après la réouverture du standard.

Bien entendu, en cas de problématique organisationnelle, nous serons toujours en mesure d'éditer vos bulletins de paie lors de la fermeture du standard et lorsque vous le souhaitez, nous vous invitons à prendre contact avec nous concernant l'organisation que vous souhaitez.

Pendant les périodes de fermeture, vous pourrez nous contacter via l'adresse mail habituelle.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question relative à l'organisation !